

ordre. Qu'il vous fasse un rapport, faites des arrangements de manière à ce que vous sachiez que cette tâche a été accomplie. Le veilleur de nuit devra contrôler ce système.

A des intervalles réguliers, exigez que votre surintendant, le directeur de votre manufacture ou tout autre homme bien renseigné fasse une inspection complète, se servant d'un rapport spécialement préparé qui devrait être rempli et adressé à vous en indiquant les résultats de l'inspection. Ces rapports devraient couvrir non seulement les conditions qui concernent la propreté, etc., mais également celles de la machinerie, des coussinets, le besoin de réparations ou de nouvelles pièces, l'arrangement des stocks de manière à éviter l'embaras, etc.

Apportez une attention particulière à vos salles d'expédition et de réception, à l'emballage du matériel et aux boîtes vides qui sont sujettes à s'accumuler, à moins qu'on n'y veille sérieusement.

Si vous employez de la paille, du papier ou d'autre matériel léger d'emballage, n'ayez sous la main que la fourniture nécessaire pour un jour dans une boîte ou une cuve doublée d'asbeste et de fer-blanc avec une porte arrangée de manière à se fermer automatiquement quand un incendie se déclare.

N'employez pas la sciure de bois, des déchets et autre matériel combustible pour recevoir l'huile qui tombe des coussinets ou d'ailleurs, mais procurez-vous des récipients en métal et faites-les vider régulièrement.

Quand des presses d'imprimerie ou d'autres machines qui emploient en excès de l'huile, sont posées sur des planchers combustibles, ces planchers devraient être couverts d'une forte feuille métallique. Tous les déchets, les boîtes vides et autres matières inflammables inutiles devraient être enlevés chaque jour de l'établissement. On devrait faire spécialement attention à la propreté en arrière des tuyaux à vapeur des radiateurs, les cages d'ascenseur, les escaliers, les ouvertures d'aération, les caves, les salles de toilette et dans toutes les places où de tels matériaux pourraient s'accumuler. Un soin spécial devrait être pris dans les manufactures de bonbons, les salles à peinture, les beurreries, etc., pour empêcher l'accumulation de matières inflammables sur le plancher et sur les murs.

Salles de séchage

Il ne faut pas négliger le risque de feu dans les salles de séchage et aux machines de séchage, quelque soit le matériel qu'on y fait sécher; maintenez-les en dehors de vos bâtisses ou séparez-les d'une manière sûre.

Surveillez les coussinets du ventilateur. De longs tubes d'alimentation doivent se boucher et supprimer l'approvisionnement d'huile. Tenez les tuyaux

à vapeur libres de bois et autres matières.

Maintenez dans un état de propreté absolue l'intérieur du séchoir. Rendez un homme responsable des conditions générales du séchoir.

Là où on emploie des ventilateurs qui attirent l'air extérieur, des grillages devraient également être employés pour empêcher que les ventilateurs n'attirent à l'intérieur des étincelles et qu'ils ne les poussent dans le séchoir. Les ventilateurs ne devraient jamais être placés dans les chambres des chaudières.

S'il y a des fenêtres ou d'autres ouvertures dans les murs, ou dans le toit, elles devraient être aussi grillagées. Rappelez-vous que le contenu du séchoir est dans une condition qui lui permet de s'enflammer facilement.

Les conduits d'air menant au séchoir devraient être pourvus de registres automatiques, de manière à ce que le feu ne puisse pas se propager par leur intermédiaire à d'autres portions de la manufacture en cas d'un désastre au séchoir.

Les murs, les planchers, les cloisons et les plafonds des chambres de séchage, s'ils sont en bois, devraient être posés avec une épaisseur d'asbeste d'un huitième de pouce couvert d'une feuille métallique, avec une porte doublée de la même manière ou faite en métal.

Les murs et plafonds creux devraient être évités. S'il est besoin d'une meilleure isolation, des espaces devraient être remplis de matières incombustibles.

A l'intérieur, des appareils de chauffage, tels que poêles, fournaies, torches ou becs de gaz ouverts ne devraient jamais être employés en aucune circonstance. Installez dans la chambre de séchage un tuyau à jet de vapeur muni d'une valve qui peut être manoeuvrée de l'extérieur.

Les petites boîtes de chaleur sèche devraient être construites entièrement en métal, les tuyaux à vapeur étant supportés sur du fer et posés de manière à permettre l'enlèvement facile de la poussière et des petits morceaux de bois. Si vous avez des boîtes de vieux modèle, elles devraient avoir des portes sur toute la longueur de leur partie avant au-dessous des tuyaux à vapeur pour permettre l'enlèvement des déchets combustibles.

N'oubliez pas que l'opération du séchage est une des plus hasardeuses dans une manufacture.

Huiles, gazoline et autres liquides inflammables

Evitez l'usage de la gazoline, du naphthalène, de la benzine, etc., autant que possible. Ne tenez pas ces substances près de votre établissement sans un permis écrit de vos compagnies d'assurance, car autrement, vous pourriez rendre nulle vos polices. Là où la gazoline doit être manipulée, elle devrait toujours être à

la lumière du jour uniquement et seulement dans des récipients approuvés et ne coulant pas.

La principale provision en excès de la quantité nécessaire pour l'usage d'un jour devrait être emmagasinée dans des réservoirs métalliques approuvés, situés en dehors des bâtisses, sous terre, le dessus du réservoir devant être au moins à deux pieds au-dessous de la surface du sol. Emmagazinez vos huiles, peintures et vernis dans un magasin séparé de la manufacture.

N'employez pas de naphthalène pour le nettoyage, si la lessive et l'eau chaude suffisent. Si vos procédés exigent des dissolvants inflammables ou des substances faisant courir des risques en quantités appréciables, ayez une bâtisse séparée pour la mise à exécution de ces procédés. Ne permettez jamais qu'il y ait dans la manufacture une provision de ces substances pour plus d'un jour. Le tétrachlorure de carbone est un bon dissolvant qui ne brûle pas; un mélange d'un tiers de benzine et de deux tiers de tétrachlorure de carbone en volume ne brûle pas.

N'employez jamais la sciure de bois ou toute autre matière combustible pour recevoir l'huile qui dégoutte des machines. Dans tous les endroits où on emploie de la peinture ou du vernis, couvrez le plancher de métal et maintenez-le libre de toute accumulation.

Ayez des récipients avec des couvercles équilibrés en métal ou revêtus de fer-blanc, avec des attaches fusibles pour se fermer automatiquement en cas de feu. Comme protection supplémentaire, munissez tous les récipients de tuyaux de trop plein aboutissant au dehors de la bâtisse et à une distance sûre. Là où on emploie des liquides inflammables, maintenez des seaux de sable prêts à être employés en cas d'incendie.

N'employez pas d'huile pour nettoyer les outils tranchants automatiques, si des solutions de savon suffisent; ces dernières sont employées avec succès par beaucoup de manufacturiers.

Combustion spontanée

Une combustion spontanée peut se produire dans toute accumulation de matériel combustible sujet à l'oxydation ainsi que dans toute masse huileuse de fibres finement divisées. Par conséquent, il ne faut jamais entasser de telles substances si cela peut être évité. Une humidité modérée, de la chaleur et une mauvaise ventilation favorisent la combustion spontanée, tandis que la sécheresse, une température basse, une bonne ventilation la retardent.

Partout où des déchets de coton doivent être employés, gardez les déchets huileux dans des récipients en fer-blanc se fermant automatiquement, que l'on peut se procurer chez n'importe quel marchand. Eloignez-les de la manufac-